

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée interprofessionnelle d'étude et de formation

1 bulletin par participant

Clôture des inscriptions le 2 novembre 2024

A adresser par retour courriel formations@epal.asso.fr ou par courrier à l'adresse du siège social

INSCRIPTION – A cocher :

FORMATION CONTINUE - 225 € **

Prise en charge par l'employeur ou OPCO + convention de formation continue

INSCRIPTION INDIVIDUELLE - 100 €*

ETUDIANT et CHERCHEUR D'EMPLOI – 50 €*

- *Joindre votre règlement avec le bulletin / Une convocation vous sera adressée par courriel

- ** Joindre votre bulletin sans règlement, une facture vous sera adressée après la journée / Une convention et convocation vous seront adressées par courriel dès réception du bulletin

- Repas offert – Nous prévenir lors de votre inscription si régime particulier ou allergie

CONCERNE :

NOM :

PRENOM :

FONCTION EXERCEE :

ADRESSE DE FACTURATION :

CP :

VILLE :

COURRIEL :

.....@.....

TELEPHONE :

Si Inscription FORMATION CONTINUE (A compléter)

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

SIRET :

Courriel contact réfèrent formation :

.....@.....

Courriel contact réfèrent suivi facturation :

.....@.....

NOTE SI REGIME PARTICULIER OU ALLERGIE :



Points de Repères est une marque de l'association EPAL

Ayant son siège **10, rue Nicéphore Niepce – 29200 BREST – Tél. : 02 98 41 84 09 – www.pointsdereperes.bzh**

Association à but non lucratif régie par la Loi 1901 - SIRET 325 100 105 000 64 – APE : 552^F – RCPro Formation MMA Entreprise

Organisme de formation déclaré sous le N° 53290816529 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Communication, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) de la Préfecture de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Référencé DATADOCK - Décret Qualité du 30 juin 2015 sous le N° 0011835

Certifié QUALIOPi - démarche qualité des organismes de formation sous le N° 2020/88923.2 – Action de formation